



TRIBUNAL JUDICIAIRE
106 route nationale 1 KAWENI
97600 MAMOUDZOU - MAYOTTE

Demande de déclaration de nationalité française

Art 21-12 : Mineur recueilli par un français

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Téléphone :
Mail :

Pièces à fournir concernant le mineur :

- Copie intégrale d'acte de naissance du mineur datant de moins de 3 mois
- Pièce d'identité du mineur OU carnet scolaire 2019/2020
- Photo d'identité récente
- Document prouvant que le mineur réside en France/Mayotte : certificat de scolarité 2019/2020 et dernier bulletin de notes
- Justificatif de domicile + pièce d'identité de l'hébergeur + attestation d'hébergement

- Si mineur de moins de 16 ans : document prouvant que ses représentants légaux exercent leur autorité parentale (livret de famille) et leur document d'identité

- Si le mineur a des enfants : la copie intégrale de l'acte de naissance de son (ses) enfant et tout document prouvant que son(ses) enfant réside avec lui (exemples : attestation CAF, assurance habitation ...)

Pièces à fournir concernant le recueillant :

- Document d'identité
- Décision de justice ordonnant le recueil (elle doit mentionner "*recueil*") et le certificat de non recours
- Document établissant la qualité de français depuis au moins 3 ans (Certificat de nationalité, déclaration de nationalité française, décret de naturalisation ...)
- Documents justifiant le recueil effectif depuis 3 ans (attestation CAF, sécurité sociale...)

N.B : seuls les DOSSIERS COMPLETS et les DOCUMENTS EN ORIGINAUX seront acceptés.